



Auralp

**ASSOCIATION
OFFICE DU TOURISME SISTERONNAIS BUECH**

1 Place de la République
04200 SISTERON

Siret 82506969300018

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2023**



Auralp

Aux adhérents,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL SISTERONNAIS-BUECH relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

a) Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

b) Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.



Auralp

Une part importante des recettes de l'entité est assurée par des subventions. Nous nous sommes assurés de la correcte ventilation entre la subvention d'exploitation et la taxe de séjour, du rattachement de ces recettes à l'exercice social qu'elles concernent et de leur affectation conformément à la convention d'objectifs 2021 signée avec la CCSB le 13 avril 2021.

La note « stock et en-cours » de l'annexe des comptes annuels, p 15, expose les raisons de la provision pour dépréciation des stocks et l'impact sur le résultat correspondant.

La note « faits caractéristiques de l'exercice et événements intervenus depuis la date de clôture » de l'annexe des comptes annuels, p18, expose les modalités de réalisation et de financement de deux investissements importants, débutés sur l'exercice 2022 et achevés en 2023.

La note « engagement en matière de pensions et retraites » de l'annexe des comptes annuels, p31, indique le montant du passif social (indemnités de fin de carrière) dont l'entité est redevable au 31 décembre 2023.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre entité, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérification spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels.



Auralp

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci. Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



Auralp

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Gap, le 9 mars 2024
Pour la société AURALP SARL

Yvan BARNEAUD
Commissaire aux comptes

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	127 762	14 977	112 786	
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				11 822
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	6 779	6 779		
	Autres immobilisations corporelles	145 441	23 005	122 435	6 619
	Immobilisations corporelles en cours				119 841
	Avances et acomptes				
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	279 982	44 761	235 221	138 282	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	39 200	8 238	30 962	26 041
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	309		309	912
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	93 436		93 436	15 603	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	249 668		249 668	219 705	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	8 594		8 594	18 566
	TOTAL (II)	391 206	8 238	382 968	280 826
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (I à V)	671 188	52 999	618 189	419 107	

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

		31/12/2023	31/12/2022
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	57 505	57 505
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau	261 193	259 767	
Excédent ou déficit de l'exercice	19 870	1 425	
Total des fonds propres (situation nette)	338 568	318 698	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement	178 337		
Provisions réglementées			
Total des autres fonds propres	178 337		
Total des fonds propres	516 905	318 698	
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total des fonds reportés et dédiés			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 727	38 969
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	59 998	55 227
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance	6 558	6 213	
Total des dettes	101 283	100 410	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	618 189	419 107	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	19 869,83	1 425,23	
(1) Dont à moins d'un an	101 283	100 410	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	22 102	22 612
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	106 813	97 918
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	14 191	10 525
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	556 485	528 638
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	4 962	5 290
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	3 757	6 646
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	7 418	18 361	
	Total des produits d'exploitation	715 727	689 990
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	95 593	82 291
	Variation de stock	(9 955)	(10 791)
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	164 880	197 281
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	12 852	10 739
	Salaires et traitements	336 863	331 775
	Charges sociales	84 373	75 578
	Dotation aux amortissements et dépréciations	32 486	2 543
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		
Autres charges	465	60	
	Total des charges d'exploitation	717 558	689 475
RESULTAT D'EXPLOITATION		(1 831)	514

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

RESULTAT D'EXPLOITATION		(1 831)	514
PRODUITS FINANCIERS	De participation		294
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		1 034
	Autres intérêts et produits assimilés	3 059	
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	3 059	1 328
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
RESULTAT FINANCIER		3 059	1 328
RESULTAT COURANT avant impôts		1 229	1 842
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		1 694
	Sur opérations en capital	18 641	
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	18 641	1 694
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		2 111
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		2 111
RESULTAT EXCEPTIONNEL		18 641	(417)
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		737 428	693 011
TOTAL DES CHARGES		717 558	691 586
EXCEDENT ou DEFICIT		19 870	1 425
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			1 297
Prestations en nature		28 500	28 500
Bénévolat			
TOTAL		28 500	29 797
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			28 500
Mise à disposition gratuite de biens		28 500	28 500
Prestations			1 297
Personnel bénévole			
TOTAL		28 500	29 797

Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **618 189** euros

- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **737 428** euros
 - un total charges de **717 558** euros

 - dégage un résultat de **19 870** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2023**
- finit le **31/12/2023**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **Association OT SISTERONNAIS - BUECH** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **618 189** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **737 428** euros et un total **charges** de **717 558** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **19 870** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres	11 822		123 140		7 200	127 762
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	11 822		123 140		7 200	127 762
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement						
Instal technique, matériel outillage industriels	6 779					6 779
Instal., agencement, aménagement divers			128 293			128 293
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	17 148					17 148
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours	119 841			119 841		
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	143 768		128 293	119 841		152 220
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL	155 590		251 433	119 841	7 200	279 982

Amortissements

Etat exprimé en euros

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres		14 977		14 977
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		14 977		14 977
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	6 779			6 779
	Autres instal., agencement, aménagement divers		10 791		10 791
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	10 530	1 685		12 214
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	17 309	12 476		29 784	
TOTAL		17 309	27 452		44 761

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours	3 204	5 034		8 238
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
Autres					
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	3 204	5 034		8 238
TOTAL GENERAL		3 204	5 034		8 238
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		5 034		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	309	309	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	141	141	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
Débiteurs divers	93 295	93 295		
Charges constatées d'avance	8 594	8 594		
TOTAL DES CREANCES		102 338	102 338	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	34 727	34 727		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	18 144	18 144		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	36 986	36 986		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	4 868	4 868		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes				
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	6 558	6 558			
TOTAL DES DETTES		101 283	101 283		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros	Fonds propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2023
Fonds propres sans droit de reprise	57 505				57 505
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	259 767	1 425			261 193
Excédent ou déficit de l'exercice	1 425	(1 425)	19 870		19 870
Situation nette	318 698		19 870		338 568
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement			196 978	18 641	178 337
Provisions réglementées					
TOTAL	318 698		216 848	18 641	516 905

AURALP
Commissaire aux comptes

Variation des Fonds Dédiés

Etat exprimé en euros

	Fonds dédiés clôture 31/12/2022	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2023	
			Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL							

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		8 594	8 594
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			8 594

AURALP
Commissaire aux comptes

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION COTISATIONS POUR 2023		6 558	6 558
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			6 558

AURALP
Commissaire aux comptes

Concours publics et subventions

31/12/2023 Etat exprimé en euros	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Montant fin ex.
Concours publics et subventions						
Concours publics						
Subventions d'exploitation						556 485
Subventions d'investissement						196 978
TOTAL						753 463

AURALP
Commissaire aux comptes

Détail concours publics et subventions

Libellé	Concours publics	Subventions d'exploitation	Subventions d'investissement
SUBVENTION COM COM		430 000	
SUBVENTION TAXE DE SEJOUR		123 374	
AIDE APPRENTI		2 000	
PARTENARIAT OT		1 111	
SUBVENTION INVESTISSEMENT			196 978
Totalisation		556 485	196 978

Legs, donations et assurances-vie

Etat exprimé en euros	31/12/2023	31/12/2022
PRODUITS		
Montant perçu au titre d'assurances-vie		
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9		
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations		
Total des produits		
CHARGES		
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations		
Total des charges		
SOLDE		

Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2023	31/12/2022
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
Total		
Répartition par nature de charges	31/12/2023	31/12/2022
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens MISE A DISPOSITION GRATUITE	28 500	28 500
Prestations	28 500	28 500
Personnel bénévole ABANDON DEPLACEMENT BENEVOLE		1 297
		1 297
Total	28 500	29 797

Annexe libre

Etat exprimé en euros

Engagement en matière de pensions et retraites :

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagement de retraite.

L'engagement se limite donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Le montant du passif social (IFC) au 31/12/2023 est de 99 943.86 euros.